

28.08.2015 – 13:15 Uhr

Prix de l'électricité 2016: nouvelle hausse des taxes, prix moyens de l'énergie stables ou en légère baisse

Aarau (ots) -

Il faut tabler sur une légère augmentation de la moyenne des prix de l'électricité pour 2016, comme le montre une enquête réalisée par l'Association des entreprises électriques suisses (AES) auprès de 29 de ses plus grands membres. Les investissements dans l'approvisionnement électrique et l'augmentation des taxes compensent à nouveau en partie les améliorations faites en matière d'efficacité énergétique, ainsi que les économies au niveau des achats d'électricité et des réseaux. L'augmentation par la Confédération de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) de 1,1 à 1,3 ct./kWh au 1er janvier 2016, en vue d'encourager la production d'électricité à partir des énergies renouvelables, a une nouvelle fois de nettes répercussions sur les prix.

D'ici au 31 août 2015, les gestionnaires de réseau de distribution sont tenus de publier leurs tarifs d'électricité pour 2016. Au cours des derniers jours, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) a effectué une enquête préalable concernant les prix de l'électricité 2016 auprès de 29 de ses plus grands membres, qui ensemble fournissent plus de 48% de l'électricité consommée en Suisse.

Cet échantillonnage ne donne pas une image homogène: si en moyenne, les prix applicables à un ménage type de quatre personnes dans le cadre de l'approvisionnement de base augmentent de 1,3% pour le produit le moins cher, certains clients profitent néanmoins d'une baisse des tarifs.

Cette hausse de 1,3% pour un ménage type de quatre personnes dans le cadre de l'approvisionnement de base équivaut en moyenne à un peu moins de douze francs par an, soit environ un franc par mois.

Le prix de l'électricité: un prix, trois composantes

Le prix de l'électricité regroupe trois composantes: réseaux, énergie et taxes. Chacune de ces composantes est soumise à différentes influences.

- Réseaux: les prix du réseau de transport devraient rester inchangés par rapport à 2015. Les facteurs de prix évoluent de manière différente et se compensent de manière générale. D'une part, l'évaluation du réseau de transport et, par conséquent, les coûts liés à Swissgrid ont été revus à la hausse en raison de plusieurs décisions de justice. D'autre part, le déficit de couverture des frais liés aux services-système, consécutif aux remboursements des coûts de services-système versés aux exploitants de centrales, sera sans doute entièrement comblé cette année, de sorte que le tarif services-système général pourra être abaissé l'an prochain. Cela contrebalance la hausse des prix liés au réseau de transport.

- Prix de l'énergie: les prix de l'énergie dépendent de la stratégie d'acquisition de chaque entreprise d'approvisionnement en énergie (EAE). Du fait de diverses distorsions du marché, les prix de l'électricité internationaux ont baissé et sont inférieurs aux coûts de revient pour la production d'électricité indigène. Pour la plupart des clients, le mix d'électricité comprend une grande partie d'hydraulique renouvelable et indigène. Globalement, les prix suisses moyens sont stables, voire en baisse pour la composante «énergie».

- Taxes: Le supplément réseau pour la RPC et les mesures de protection des cours d'eau passe de 1,1 ct./kWh à 1,3 ct./kWh. Cette hausse s'explique principalement par le développement continu de nouvelles installations.

Contact:

Céline Reymond, Porte-parole
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23,
celine.reymond@electricite.ch